

DANS L'ACTUALITE du 29 janvier au 1^{er} février 2016

Textes officiels

JORF n° 0026 du 31 janvier 2016

Refonte du cadre applicable aux gares routières

[Ordonnance n° 2016-79 du 29 janvier 2016 relative aux gares routières et à la recodification des dispositions du code des transports relatives à l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières](#)

JORF n° 0025 du 30 janvier 2016

Transposition de la directive 2014/23/UE du 26 février 2014 sur l'attribution de contrats de concession et unification relative des règles des concessions

[Ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession](#)

JORF n° 0024 du 29 janvier 2016

Modification de deux formulaires CERFA annexés à l'arrêté du 15 février 2012 modifié et relatifs à la réglementation anti-endommagement

[Arrêté du 12 janvier 2016 modifiant l'arrêté du 15 février 2012 pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution](#)

Jurisprudence

Cession à titre gratuit des biens d'un concessionnaire

[CJUE 28 janvier 2016, aff. C-375/14](#)

Vu par ailleurs

Contrat public

Projet de décret Marchés publics : des modifications attendues après une consultation encourageante

[La synthèse des contributions reçues dans le cadre de la consultation sur le projet de décret relatif aux marchés publics a été publiée sur le site internet de la Direction des affaires juridiques \(DAJ\) de Bercy le 27 janvier 2016.](#)

Source : localtis.info du 29/01/2016

Offres anormalement basses : comment s'en prémunir ?

[L'association d'élus Villes de France et la fédération française du bâtiment \(FFB\) lancent une campagne de sensibilisation face aux offres anormalement basses dans les marchés publics. Elles livrent des conseils et des outils de détection aux acheteurs.](#)

Source : lagazettedescommunes.com du 29/01/2016

Urbanisme

Assurances : la modernisation du régime des catastrophes naturelles urge

[Le monde de l'assurance réclame pour 2016 des évolutions dans la gestion des catastrophes naturelles. L'Association française de l'assurance l'a rappelé après avoir dressé un bilan de l'assurance en 2015.](#)

Source : lemoniteur.fr du 29/01/2016

Collectivités territoriales

Les intercommunalités XXL, des colosses aux pieds d'argile

[Exclusif : une étude menée par l'Assemblée des communautés de France et Mairie-conseils brosse un tableau mitigé des très grandes communautés existantes. Principale difficulté : l'action publique de proximité.](#)

Source : lagazettedescommunes.com du 29/01/2016

Vu dans les revues

AJDA n° 3-2016 du 1^{er} février 2016 p.153, *Référé précontractuel et compétence de la personne publique candidate*, par Thiphaine Rombauts-Chabrol

AJDA n° 3-2016 du 1^{er} février 2016 p.157, *La consécration attendue d'un principe – Les titres d'occupation du domaine public sont transmissibles aux tiers agréés*, par Caroline Chamard-Heim

AJDA n° 3-2016 du 1^{er} février 2016 p.163, *Annulation partielle et permis de construire modificatif : des précisions bienvenues*, par Martin Guerin

Semaine juridique – édition administrations et collectivités territoriales n° 4 - 1 février 2016, 2025, *L'entrée en vigueur des actes relatifs aux documents d'urbanisme : la (mauvaise) surprise de la recodification*, par Christian Debouy,

Presse

Les maires défient les préfets sur la carte intercommunale

[Dans une quinzaine de départements, les élus refusent les projets de fusion. L'AMF demande au gouvernement de repousser l'échéance de janvier 2017.](#)

Source : les Echos du 01/02/2016

Organigramme : les maçons d'Unibail-Rodamco

[La demande de permis de construire est déposée pour la tour Triangle. En attendant, le groupe publie ce 2 février ses résultats annuels 2015.](#)

Source : les Echos du 01/02/2016

Un Paris à 17 arrondissements d'ici à 2020 ?

[Une note de la maire de Paris, Anne Hidalgo, signale que l'exécutif parisien souhaite réduire le nombre d'arrondissements parisiens de 20 à 17 en fusionnant les actuels Ier, IIe, IIIe et IVe arrondissements.](#)

Source : les Echos du 29/01/2016